

INFO MERCIER

Octobre 2018

Volume 69

03

MOT DE LA
MAIRESSE

04

SERVICES
AUX CITOYENS

06

SÉCURITÉ
ET PRÉVENTION

08

LOISIRS



Samedi

20 OCTOBRE

5 KM | GRATUIT

TOUS LES DÉTAILS
EN PAGE 5!

CONSEIL MUNICIPAL



M^{me} Lise Michaud

Mairesse

lise.michaud@ville.mercier.qc.ca

Cabinet de la mairesse et conseil municipal:
450 691-6090, poste 250



M. Stéphane Roy

Conseiller district 1

stephane.roy@ville.mercier.qc.ca



M^{me} Johanne Anderson

Conseillère district 2

johanne.anderson@ville.mercier.qc.ca



M^{me} Judith Prud'homme

Conseillère district 3

judith.prudhomme@ville.mercier.qc.ca
514 433-6040



M. Philippe Drolet

Conseiller district 4

philippe.drolet@ville.mercier.qc.ca
438 821-7629



M. Louis Cimon

Conseiller district 5

louis.cimon@ville.mercier.qc.ca
450 692-1125



M. Martin Laplaine

Conseiller district 6

martin.laplaine@ville.mercier.qc.ca
514 826-1163

SÉANCES PUBLIQUES

Les citoyens sont invités à assister aux prochaines séances publiques à la salle du conseil de l'hôtel de ville :

- Mardi 9 octobre à 20 h
- Mardi 13 novembre à 20 h
- Mardi 11 décembre à 20 h

Séances publiques filmées disponibles au ville.mercier.qc.ca.

Pour vous inscrire sur la liste de distribution courriel et/ou téléphonique afin d'être informé de la tenue d'une assemblée extraordinaire, écrivez à direction.greffe@ville.mercier.qc.ca ou appelez au 450 691-6090, poste 242.

HÔTEL DE VILLE

869, boul. Saint-Jean-Baptiste, 2^e étage
Mercier, Québec J6R 2L3
450 691-6090 | info@ville.mercier.qc.ca

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi : 8 h à 12 h

ville.mercier.qc.ca

 VilledeMercier

PUBLIÉ PAR LA VILLE DE MERCIER

Dépôt légal : Bibliothèque et archives nationales du Québec | Tirage : 5500 copies



Imprimé sur du Rolland Enviro 100 Print, contenant 100 % de fibres postconsommation, certifié Choix environnemental, procédé sans chlore et fabriqué au Québec par Cascades à partir d'énergie biogaz.

MOT DE LA MAIRESSE



LA SÉCURITÉ DES CITOYENS DE MERCIER AVANT TOUT

Depuis plusieurs années déjà, une présence constante est assurée à la caserne de Mercier, soit de 4 pompiers de 6 h à 18 h et 2 pompiers de 18 h à 6 h, et ce, 7 jours sur 7.

Dans un souci de bonne collaboration avec les villes voisines, la Ville de Mercier a signé en 2017 une entente multicasernes avec la Ville de Châteauguay, qui dessert également la municipalité de Saint-Isidore. Cette entente contenait une clause de retrait en cas d'insatisfaction de l'une ou l'autre des parties.

POUR TOUTE LA DURÉE DE L'ENTENTE MULTICASERNE, SOIT DU 1^{ER} FÉVRIER 2017 AU 19 SEPTEMBRE 2018, LES POMPIERS DE MERCIER ONT RÉPONDU À 333 APPELS DE CHÂTEAUGUAY, TANDIS QUE LES POMPIERS DE CHÂTEAUGUAY ONT RÉPONDU À 36 APPELS SUR LE TERRITOIRE DE MERCIER. CES NOMBREUSES PRÉSENCES À CHÂTEAUGUAY ONT FAIT EN SORTE QUE NOTRE PROPRE TERRITOIRE ÉTAIT SOUVENT À DÉCOUVERT.

Cette situation aurait pu avoir un impact négatif sur la rapidité d'intervention de nos pompiers auprès de nos citoyens de Mercier, qui agissent aussi en tant que premiers répondants sur notre territoire. C'est principalement pour cette raison que la Ville de Mercier a décidé de mettre fin à l'entente multicasernes.

La Ville de Mercier reste tout de même membre de l'entente d'entraide des Grandes-Seigneuries, qui fait en sorte qu'en cas d'incendie confirmé, la Ville de Mercier sera toujours disponible pour aider les villes de la région, et vice versa.

BOUGEONS ENSEMBLE

J'ai le plaisir de vous inviter à la toute première Grande marche Mercier-Châteauguay, qui se tiendra le 20 octobre prochain dans les rues de nos deux municipalités.

Fruit d'une belle collaboration entre la Ville de Mercier et la Ville de Châteauguay, cette initiative s'inscrit dans le cadre de la Grande marche Pierre Lavoie. La marche débutera à 11 heures au parc Raymond-Pitre et se rendra jusqu'au parc Joseph-Laberge, à Châteauguay. Un service gratuit de navette vous permettra de revenir à votre point de départ à la fin de la marche.

Dès 10 heures, des activités sont prévues au parc Raymond-Pitre. D'autres activités et collations gratuites attendront les marcheurs à l'arrivée. L'événement aura lieu beau temps, mauvais temps.

Je vous invite donc à nous rejoindre et à profiter de cette belle collaboration avec notre ville voisine. C'est une occasion unique de bouger et de faire de l'activité physique dans une ambiance festive et décontractée.

Relevons ensemble le défi et participons en grand nombre à la première Grande marche Mercier-Châteauguay!

Lise Michaud
Mairesse



LISE MICHAUD, Mairesse

MARDI

9 octobre

COLLECTE DE BRANCHES

La collecte de branches aura lieu au cours de la semaine du 9 octobre.

Les branches sont déchiquetées sur place par une entreprise mandatée par la Ville. Pour faciliter leur travail :

- Les brindilles, souches, graminées, fleurs, racines et feuilles ne sont pas acceptées.
- Les branches ne doivent PAS être attachées.
- Les branches doivent être déposées au sol le lundi 8 octobre, en soirée (extrémité coupée de la branche vers la rue).
- Les branches ne doivent pas être mises dans un contenant et leur diamètre ne doit pas dépasser 15 cm.
- Les petits cèdres sont acceptés, sans leur souche.



LES LUNDIS

29 octobre, 5, 12, 19 novembre

COLLECTE D'AUTOMNE DE RÉSIDUS VERTS

Matières acceptées :

- Feuilles mortes
- Résidus de jardin et de plates-bandes
- Paille
- Citrouilles



L'usage de sacs de papier est fortement encouragé. Il est tout de même possible d'utiliser des sacs de plastique orange ou transparent. Évitez les sacs trop lourds !

Des sacs sont disponibles auprès des réceptions des bâtiments municipaux suivants :

- Hôtel de ville
- Travaux publics
- Bibliothèque

Pour information, appelez la ligne Info-collectes : 514 928-5227






IMPORTANT

Déposez vos sacs en bordure de rue avant 7 h le matin de la collecte.



ABRI D'AUTO TEMPORAIRE

L'hiver approche et pour certains, l'abri d'auto temporaire constitue un accessoire incontournable pour braver ses rigueurs. Il faut savoir que des règles s'appliquent lorsque vous installez un abri d'auto temporaire pour votre voiture.

- 
 - Période permise du 15 octobre au 15 avril ;
- 
 - Érigé sur un seul espace de stationnement ;
- 
 - Un seul abri d'auto temporaire par terrain.
- 
 - Doit être fait d'une charpente métallique tubulaire préfabriquée industriellement, recouverte d'au plus deux (2) matériaux non rigides
- 
 - Doit être tenu propre et en bon état de conservation ;

N'oubliez pas de bien ancrer votre abri d'auto temporaire (piquets et cordes ou blocs de béton). Sinon, des bourrasques de vent pourraient envoyer votre abri... chez votre voisin !

Pour toute question supplémentaire, communiquez avec la Direction urbanisme et environnement : **450 691-6090, poste 240.**

ÉCOCENTRE

485, boul. Saint-Jean-Baptiste, Mercier

Lundi au jeudi : 9 h à 11 h 30 et 13 h 30 à 16 h

Vendredi et samedi : 8 h 30 à 11 h 30

Vous pouvez utiliser l'écocentre en soirée durant la semaine.
Sur rendez-vous uniquement : 450 691-6090, poste 421

RÈGLES D'UTILISATION

Les résidents peuvent venir déposer gratuitement 6 chargements de matières recyclables à l'écocentre par année. Votre permis de conduire ou une facture récente d'Hydro-Québec sera exigé à titre de preuve de résidence.

Les véhicules commerciaux, immatriculés F sont refusés.

MATIÈRES ACCEPTÉES

- Matériaux secs : roches, béton, brique, granulat
- Bois peint, bois teint, bois traité et non traité, contreplaqué, bois vierge, etc.
- Résidus verts : branches, sapins de Noël, arbustes, résidus d'émondage de votre résidence, etc.
- Équipements informatiques
- Résidus domestiques dangereux (RDD)

MATIÈRES REFUSÉES

- **Gazon, feuilles et toute autre matière compostable**
- Engrais, herbicides et pesticides résultant d'activités agricoles
- Terre et sable de toute nature
- Fumiers et boues de toute nature
- Tout matériel explosif, incluant les contenants pressurisés, la dynamite, les armes, les munitions, etc.
- Déchets biomédicaux
- **Ordures ménagères**
- **Divans ou chaises rembourrés**
- Gros meubles en général
- Bardeaux d'asphalte, asphalte
- **Pneus**



SAMEDI

20 octobre

LA GRANDE MARCHE MERCIER-CHÂTEAUGUAY

La première Grande marche Mercier-Châteauguay est une initiative conjointe des villes de Mercier et de Châteauguay, qui vous invitent à marcher ensemble la Grande marche Pierre Lavoie.

Sortez vos souliers et venez marcher avec nous le long de la rivière Châteauguay et profitez de l'automne pour un magnifique 5 km. Amenez votre poussette, amenez vos enfants ; la santé et le plein air seront au rendez-vous !

Le point de départ est le parc Raymond-Pitre, à Mercier, et le point d'arrivée est le parc Joseph-Laberge, à Châteauguay. Dès 10 h, des activités vous attendront au parc Raymond-Pitre.

De bons souliers de marche, des vêtements confortables et adaptés à la température, une gourde d'eau et votre bonne humeur sont requis. Une collation ainsi qu'un cadeau vous seront remis à la fin du parcours.

On vous lance le défi, serez-vous des nôtres ?

Gratuit | Départ à 11h

Lieu - Départ du parc Raymond-Pitre à Mercier | Arrivée au parc Joseph-Laberge à Châteauguay

Information - 450-691-6090, ext. 249

Inscription - goo.gl/sNMh1j



HALLOWEEN POUR UNE CUEILLETTE EN SÉCURITÉ

L'Halloween approche à grands pas, les enfants seront bientôt fébriles à se costumer et aller faire la cueillette de bonbons. Il est important de rappeler les règles de sécurité et les comportements à adopter afin de profiter pleinement de cette fête en toute sécurité.

Votre enfant doit être voyant, un costume de couleur clair muni de bandes réfléchissantes est fortement suggéré afin qu'il soit visible à la noirceur par les automobilistes. Le port d'un costume court est recommandé afin d'éviter les chutes. Le maquillage doit être priorisé au masque. La lampe de poche est une bonne solution pour voir devant soi et être visible par les autres.

Votre enfant doit rester en groupe ou être accompagné par un adulte si l'âge le nécessite. Le parent doit être informé du parcours de son enfant. Votre enfant doit comprendre l'importance d'effectuer son trajet un côté de rue à la fois et traverser seulement aux intersections, car cela réduit les risques de collision avec un automobiliste.

Il doit être averti de ne pas entrer dans l'automobile d'un inconnu. Après la cueillette, il est important de lui rappeler qu'un tri par le parent est nécessaire pour s'assurer de la fiabilité des friandises avant de les consommer.

Pour les automobilistes, prévoyez l'achalandage dans les rues. Il est primordial d'ajuster sa conduite et de diminuer sa vitesse. Soyez patient et restez vigilant afin d'éviter des collisions avec les piétons ou les autres voitures.

Les policiers patrouilleront les rues le soir de l'Halloween à des fins de prévention. Des friandises seront distribuées aux enfants un peu partout sur le territoire.

GARDEZ VOS DISTANCES!

La trop faible distance entre les voitures en mouvement est une cause très fréquente d'accident en milieu urbain. Il est donc nécessaire de garder une distance raisonnable et prudente selon la vitesse, la densité de la circulation, les conditions atmosphériques et l'état de la chaussée.

En cas d'infraction, le Code de la sécurité routière (article 335) prévoit une amende totalisant 169 \$ et 2 points d'inaptitude.

Récemment, plusieurs accidents ont été recensés sur le boulevard Saint-Jean-Baptiste, particulièrement en direction ouest et en fin d'après-midi. Soyez vigilant et prêt à faire une manœuvre sécuritaire lors d'un ralentissement soudain.



UN AVERTISSEUR DE FUMÉE, C'EST IMPORTANT!

En moyenne, 50 décès accidentels surviennent chaque année lors d'incendies de bâtiments. Seulement 42% des bâtiments incendiés étaient munis d'avertisseurs de fumée fonctionnels.

L'avertisseur de fumée constitue le meilleur moyen de sauver des vies. Vérifiez régulièrement son fonctionnement, qu'il soit à pile ou électrique.

- Remplacez périodiquement sa pile ou utilisez, si possible, une pile longue durée comme une pile au lithium.
- Ne retirez jamais la pile de l'avertisseur et ne le débranchez pas, même s'il se déclenche inutilement. Utilisez plutôt la touche de sourdine de l'appareil.
- Tout avertisseur de fumée doit être remplacé 10 ans après la date de fabrication indiquée sur le boîtier. Si aucune date de fabrication n'est indiquée, l'avertisseur de fumée doit être remplacé sans délai.
- Le logo « ULC » du Laboratoire des assureurs du Canada doit apparaître sur l'avertisseur de fumée, indiquant qu'il répond aux normes canadiennes.

N'OUBLIEZ PAS...

Faites un plan d'évacuation de votre maison et faites-en l'exercice au moins une fois par an.

En cas d'incendie :

- Sortez rapidement. Marchez à quatre pattes s'il y a de la fumée.
- Rendez-vous au point de rassemblement.
- Ne retournez jamais dans un bâtiment s'il y a de la fumée ou s'il est en flammes.
- Composez le 9-1-1 une fois dehors.

QUESTION PRÉVENTION ?

Vous avez des questions concernant la prévention des incendies ?

Communiquez avec la Direction sécurité incendies :
450 691-6090, poste 521

SAMEDI

13 octobre

JOURNÉES PORTES OUVERTES À LA CASERNE DE MERCIER

Dans le cadre de la Semaine de la prévention des incendies la Direction sécurité incendie invite la population à une journée portes ouvertes.

Au programme :

Visite de la caserne, démonstration des équipements, hot dogs et rafraîchissements, jeu gonflable.

Des policiers du Service de police de la Ville de Mercier seront également sur place.

Pour tous / Gratuit | 10h à 15h

Lieu - 1D, rue Gaétan



LOISIRS



JEUDI

15 novembre



CONFÉRENCE : DIX BONNES HABITUDES DE GESTION FINANCIÈRE

PRÉSENTÉE PAR L'ORDRE DES
COMPTABLES PROFESSIONNELS
AGRÉÉS DU QUÉBEC

- Évaluer votre niveau de compétence en matière de gestion financière
- Apprendre les « Dix bonnes habitudes de gestion financière »
- Obtenir des ressources utiles

Pour tous / Gratuit

De 19 h à 20 h

Lieu – Bibliothèque

Places limitées : 20 personnes



LUNDI

19 novembre

DOCUMENT-THÉ

Projection :

Premières armes

Jean-François Caissy (106 min)

Adulte / Gratuit (accès libre pour tous)

13 h 30

Lieu – Salle multifonctionnelle
du Manoir Bel-âge,

1054, boul. Saint-Jean-Baptiste



LUNDI, MARDI ET JEUDI

19, 20 et 22 novembre



LA GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS

Le 20 novembre marque la Journée mondiale de l'enfant. Dans ce cadre et celui de la grande semaine des tout-petits, nous vous offrons 3 activités jeunesse.

Ateliers parents-enfant stimulation du langage en collaboration avec la Station de l'Aventure, animée par Geneviève Thétrault :

LUNDI 19 NOVEMBRE

2 et 3 ans (maximum 8 enfants)

18 h à 19 h

Lieu – Salle Orise-Giroux, Bibliothèque

JEUDI 22 NOVEMBRE

4 et 5 ans (maximum 8 enfants)

18 h à 19 h

Lieu – Salle Orise-Giroux, Bibliothèque

MARDI

20 novembre



HEURE DU CONTE SPÉCIAL

3 à 6 ans (maximum 15 enfants)

18 h 30 à 19 h 15

L'accompagnateur de l'enfant doit demeurer dans la bibliothèque.

Lieu – Salle Orise-Giroux



DIMANCHE

25 novembre

CINÉMA ET POPCORN

Enfilez vos costumes de superhéros préférés et joignez-vous à nous pour *Les Incroyables 2*.

Breuvage et popcorn inclus !

Pour tous / Gratuit (entrée libre)

10 h et 13 h (deux représentations)

Lieu – Centre communautaire Roger-Tougas



SAMEDI ET DIMANCHE

1^{er} et 2 décembre

EXPO ARTS DU CERCLE DE FERMÈRES MERCIER

Venez rencontrer une trentaine d'artistes et d'artisans de notre région. Venez dénicher des cadeaux uniques et originaux, créés avec soin au Québec. Atelier jeunesse. Musique avec les élèves de l'école Marie Harmonie. Tirage de 7 prix d'une valeur totale de 965 \$ (pièces réalisées par les membres).

Gratuit

Avec Françoise Malichecq

fmalichecq@ymail.com – 514 360-6405

De 10 h à 16 h

Lieu – Centre communautaire Roger-Tougas

20^e ÉDITION

SEMAINE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

Du 20 au 27 octobre

Pour cette 20^e édition de la Semaine des bibliothèques publiques du Québec qui se tiendra du 20 au 27 octobre 2018, les employés en bibliothèque seront à l'honneur avec une thématique rassembleuse: Ensemble, nous sommes les biblios!

Afin de souligner le travail de nos employés, de petites initiatives et un jeu seront mis en place à la bibliothèque. Visiter la bibliothèque et participer à nos diverses activités!

Du 20 au 26 octobre
VENTE DE LIVRES USAGÉS

Une vente de livres se tiendra à l'occasion de la Semaine des bibliothèques publiques sur les heures d'ouverture normales de la bibliothèque. Ces romans, documentaires et quelques bandes dessinées, CD et DVD proviennent de l'élagage de la collection ou de dons.

LUNDI

22 octobre



HEURE DU CONTE
SPÉCIAL SEMAINE
DES BIBLIOTHÈQUES

3 à 6 ans / **Gratuit**

De 17 h 30 à 18 h 15

L'accompagnateur de l'enfant doit demeurer dans la bibliothèque.

Lieu – Salle 3-4, Bibliothèque

LUNDI

22 octobre



LES LIVROVORES
SPÉCIAL SEMAINE
DES BIBLIOTHÈQUES

7 à 11 ans / **Gratuit**

De 18 h 30 à 19 h 30

Lieu – Salle 3-4, Bibliothèque



MARDI

23 octobre

BINGO

Adultes / **Gratuit**

De 13 h 30 à 15 h 30

Lieu – Bibliothèque



MERCREDI

24 octobre

MIDI ADO
SPÉCIAL SEMAINE
DES BIBLIOTHÈQUES

Adolescents de 12 à 17 ans / **Gratuit**

De 12 h à 13 h 30

Lieu – Bibliothèque



JEUDI

25 octobre

**JEUX DE SOCIÉTÉ
ET LEGO**

Pour tous / **Gratuit**

De 17 h à 19 h

Lieu – Bibliothèque

BIBLIOTHÈQUE

450 691-6090, poste 314

Lundi, mardi et jeudi de 12 h à 19 h 30

Mercredi et vendredi de 10 h à 17 h

Samedi et dimanche de 11 h à 15 h

LÉGENDE



Carte-loisirs
obligatoire



Inscription en ligne



Priorité aux inscriptions
en ligne



Activité parent-enfant

LUNDI

26 novembre



LUTIN TAQUIN – SPECTACLE

Lutin Taquin et sa copine Chantal seront de retour cette année! Afin de célébrer leur arrivée, viens rencontrer Bredouille l'apprenti-Lutin, qui te montrera ses trucs pour devenir un lutin du père Noël.

3 à 8 ans / Gratuit

De 18 h 30 à 19 h 15

Lieu – Bibliothèque | Salle 3-4



MARDI

27 novembre



ATELIER D'HIVER : CONFECTION D'ORNEMENTS D'EXTÉRIEUR

Atelier offert en collaboration avec **Mercier Ville Fleurie**

**16 ans et plus
(12 à 15 ans accompagné d'un adulte)**

Gratuit

De 19 h à 21 h 30

Lieu – Centre communautaire Roger-Tougas
Matériel nécessaire – Ornaments, sécateurs, gants
Date limite d'inscription – 16 novembre 2018



DIMANCHE

2 décembre

LA GUIGNOLÉE DE MERCIER

Chaque année, des bénévoles s'affairent à mettre en branle l'une des plus grandes activités annuelles de solidarité. En effet, ce réel élan de générosité de la part de la population permet à la guignolée annuelle d'amasser des denrées non périssables pour les personnes en situation de pauvreté lors d'une cueillette de porte-à-porte.

Pour plusieurs, la saison des Fêtes en est une de partage et de réjouissance. Pour d'autres, cette période est particulièrement difficile. Comme nous croyons que tout le monde est en droit de célébrer Noël dans la dignité et la joie, la Guignolée sollicite votre collaboration afin de recueillir des denrées, des jouets et des dons qui permettent à de nombreuses familles de vivre les célébrations de fin d'année dans la dignité. Ouvrez votre porte aux bénévoles qui passeront chez vous.

Gratuit

Départ à 11 h

Église Sainte-Philomène

Responsable : André Prévost

Information : 450-699-4213 ou à l'adresse courriel andrepierrette@outlook.com

Pour devenir bénévole : 438 345-9009



SOIRÉE D'HALLOWEEN AU PARC LOISELLE

MERCREDI

31 octobre

Sortez vos plus beaux costumes, faites-vous une beauté et préparez vos maquillages pour venir nous rencontrer au parc Loiselles lors de votre cueillette de bonbons, afin de découvrir notre parcours animé où les sorciers et sorcières de toutes vos histoires favorites se sont donnés rendez-vous afin de remplir votre sac de friandises.

Venez-vous promener et prendre une leçon de Quidditch avec Harry Potter, vous amuser avec Gargamel et le schtroumpf à lunettes, chanter avec la sorcière Elphaba et la douce Dorotée ainsi que prendre un joli cliché devant la maison de bonbon de la méchante sorcière du monde d'Hansel et Gretel. Un royaume fabuleux et imaginaire où les sorciers et sorcières vous attendent impatiemment dans un décor enchanteur...

Plaisirs garantis !

Gratuit

De 17h 30 à 20h

Lieu - Parc Loiselles

* L'événement aura lieu beau temps, mauvais temps.



RAVIVEZ LA MAGIE DE NOËL

VENDREDI

7 décembre

Chaque année l'arrivée du père Noël à la ville de Mercier est un moment magique ! Cet événement est devenu une tradition familiale. L'an dernier, on se souviendra que le père Noël avait fait son entrée dans la ville grâce à la clé magique menant à l'entrée secrète de la tour d'eau. Farfouille, le lutin en chef de l'atelier du père Noël, nous a rassurés à l'effet qu'il a toujours la clé magique qui permettra à notre cher père Noël de se retrouver au sommet de la tour d'eau lors du lancement des festivités de Noël. Grâce à la magie de Noël, vous vivrez un moment incomparable en participant aux nombreuses activités qui vous attendent lors de cette soirée féérique !

N'oubliez surtout pas votre lettre au père Noël et vos appareils photo, afin d'en conserver un souvenir mémorable !

Soyez de la fête, le père Noël vous attend en grand nombre !

Gratuit

De 18h à 21h

Lieu - Stationnement de la bibliothèque

* L'événement aura lieu beau temps, mauvais temps.

AU PROGRAMME :



ANIMATION



PETITE GÂTERIE SUCRÉE



PHOTOBOOTH
AVEC LE PÈRE NOËL



PERSONNAGES



ACTIVITÉS SPÉCIALES

SOIRÉE D'HALLOWEEN AU PARC LOISELLE

LE 31 OCTOBRE

DÉTAILS EN PAGE 11

GRATUIT



RAVIVEZ LA MAGIE DE NOËL

LE 7 DÉCEMBRE

DÉTAILS EN PAGE 11

GRATUIT

